



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste :** Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : C

Filière : Médico-Social

Cadre d'emplois : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

♦ **Définition du poste :** aide éducative auprès des enseignants, encadrement des enfants sur les Temps d'Activités Périscolaire et la pause méridienne, entretien des classes.

♦ **Missions :**

Assistance auprès des enseignants :

Aide pour les travaux pédagogiques sous l'autorité fonctionnelle de l'enseignant, veille au confort des enfants, aide à l'enseignant sur les ateliers, sorties... accompagnement de l'enseignant au dortoir et aide pour le passage aux toilettes.

Encadrement et animation des enfants sur les temps gérés par la municipalité :

participation à la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure sur les temps de la pause méridienne et des TAP.

Entretien des classes :

Balayage, lavage des sols, remise en état du mobilier scolaire, entretien des sanitaires pendant le temps scolaire.

Remise en état approfondie des classes pendant les périodes de vacances scolaires.

♦ **Compétences requises :**

- Connaissance en pédagogie et relations humaines
- Connaissance de l'environnement social de l'animateur
- Connaissance de la fonction publique territoriale
- Connaissances en hygiène des locaux
- Connaissance en hygiène alimentaire
- Être en capacité de mettre en œuvre des activités éducatives, innovantes ludiques et diversifiées en adéquation avec le projet pédagogique
- Travailler en équipe : collaborer activement à la mise en œuvre d'un projet commun
- Entretien du matériel
- Suivre les consignes et plannings de travail
- Utiliser le matériel et les produits d'entretien et restauration

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Discrétion
- Disponibilité
- Autonomie
- Sens du travail en équipe
- Savoir prendre des initiatives

♦ **Conditions d'exercice :**

- Temps de travail de 37h hebdomadaires
- Congés sur les vacances scolaires uniquement

♦ **Moyens :**

- L'évaluation formative individuelle
- L'évaluation des projets d'activité et du projet pédagogique
- Les formations internes et ou externes
- Participation à l'ensemble des réunions individuelles ou collectives

♦ **Relations hiérarchiques :**

Responsables :

- Responsable de service
- Responsable de secteur

Collaborateurs :

- Internes : Services municipaux.
- Externes : Associations, écoles, prestataires...

Relations fonctionnelles :

Internes : Services municipaux

Externes : Education Nationale, direction d'école, enseignants

♦ **Diplômes et permis obligatoires :** C.A.P. Petite Enfance